

187
• V44x
val. 2
pt. 1

NOBILIAIRE

DES

PAYS-BAS ET DU COMTÉ DE BOURGOGNE,

PAR

M. DE VEGIANO, S^r D'HÔVEL,

ET

NEUF DE SES SUPPLÉMENTS,

RÉDIGÉS ET CLASSÉS EN UN SEUL OUVRAGE, PAR FAMILLES ET D'APRÈS UN SYSTÈME
ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE,

PAR

LE BARON J. S. F. J. L. DE HERCKENRODE,

AUTEUR DE LA COLLECTION DE TOMBES, ÉPITAPHES ET BLASONS DES ÉGLISES ET COUVENTS DE LA HESBAYE, —
DE LA GÉNÉALOGIE HISTORIQUE, CHRONOLOGIQUE ET BIOGRAPHIQUE DES ANCIENS PATRIARCHES, DEPUIS LA
CRÉATION DU MONDE JUSQU'À LA NAISSANCE DE N. S. JÉSUS-CHRIST, — DE LA VIE DE LA COMTESSE MARIE
D'OYENBRUGGHE, DITE DE DURAS, PREMIÈRE SUPÉRIEURE DU CÉLÈBRE COUVENT DE BERLAIMONT, A BRUXELLES,
ET DE CELLE DE LA COMTESSE DE BERLAIMONT, NÉE DE LALAING, FONDATRICE DUDIT COUVENT, ETC., ETC.

—
Deuxième Volume.
—

GAND,

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE F. ET E. GYSELYNCK,

RUE DES PEIGNES, 36.

—
1865.

1^o Aldegonde van der Mandere, alliée : 1^o à Jean VAN DER BRUGGHEN, avocat à Gand; et 2^o à Gaspard DANSAERT, sans enfants.

2^o Jean-Baptiste van der Mandere, religieux augustin jubilaire.

Et 3^o Philippe-François, qui suit :

Philippe-François van der Mandere, conseiller du conseil de Flandres, fut créé chevalier, et obtint des supports et une couronne au lieu de bourlet, par lettres du 4 juin 1716. Il épousa Jeanne-Jacqueline DE VRIESE, fille de Jean et d'Anne-Thérèse DE BERLAERE, et en eut :

1^o Marie-Caroline van der Mandere, épouse de Bernard VAN DER VYNCKT, ou VAN DER VINCKT, conseiller au conseil en Flandres.

2^o Jean-Baptiste van der Mandere, chevalier par lettres du 4 juin 1716, en même temps que son père. — Il fut receveur-général des confiscations en Flandres. — Il épousa : 1^o Jeanne-Marguerite LE BLON, fille de Nicolas, dont un fils et des filles; et 2^o Anne-Marie d'OGNATE, veuve d'André-François DEL MARMOL, fille de Mathieu-Augustin ARAZOLA d'OGNATE, seigneur de Peuteghem, et d'Anne-Ernestine DE REAEL, sans enfants.

3^o Léopold-Guillaume, échevin de la ville de Gand.

4^o Colette-Béatrice van der Mandere, religieuse à St-George, à Gand.

5^o Aldegonde, femme de Joseph AMEYE, fils de Jean-François, conseiller du conseil en Flandres.

Et 6^o Antoine van der Mandere, époux de Catherine-Thérèse TRIEST-DE CASTILLE, fille de Liévin-Ignace, morte sans enfants.

La famille VAN DER MANDERE, porte : *de sable au cygne d'argent nageant sur une rivière au naturel, le col passé dans une couronne d'or. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré et couronné d'or, assorti de ses lambrequins de sable et d'argent, et au-dessus, en cimier, un cygne naissant de l'écu, et supporté de deux chiens d'argent, ou blancs, colletés de gueules, bordés et annelés d'or* (Fig. 1398).

(Nob., pp. 652; *Vrai Suppl.*, p. 217; *Nouv. Vrai Suppl.*, p. 208; *Fragm. géneal.*, t. V, p. 196.)

M A N G I N.

François-Blaise Mangin, capitaine de grenadiers au régiment des dragons du général comte de Jorger, natif de St-Médard, en Lorraine, fut élevé à la dignité de baron, pour lui et ses descendants mâles et femelles, par lettres de l'empereur Charles VI du 10 juin 1730, avec faculté d'appliquer ce titre sur telles terres qu'il trouverait convenables. — Il portait pour armes : *écartelé, au 1 d'or à trois canards au naturel; au 2 d'azur à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles du même, 1 en chef et 2 en pointe; au 3 d'azur à un lion contourné d'or; au 4 d'or à une plante sur une terrasse de sinople, de laquelle sortent deux quintefeuilles ou roses de gueules, accostée de deux cigognes au naturel* (Fig. 1399).

(Nob., p. 730; *Nouv. vrai Suppl.*, p. 242.)
